

Application de l'article L 621-18-3 du Code Monétaire et Financier.  
 Recommandation de l'AMF relative à l'information à donner dans les documents de référence sur les rémunérations des mandataires sociaux.

**Tableau 1**

<b>Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social</b>		
<b>Jean-Pierre SALLES, Président Directeur Général jusqu'au 17 novembre 2015</b>	<b>Exercice 2014 (en euro)</b>	<b>Exercice 2015 (en euro)</b>
▪ Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	6 000	8 700
▪ Valorisation des rémunérations variables pluriannuelles attribuées au cours de l'exercice	-	-
▪ Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)	-	-
▪ Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 6)	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>6 000</b>	<b>8 700</b>

<b>Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social</b>		
<b>Henri GHOSN, Président Directeur Général à partir du 18 novembre 2015</b>	<b>Exercice 2014 (en euro)</b>	<b>Exercice 2015 (en euro)</b>
▪ Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	9 000	23 000
▪ Valorisation des rémunérations variables pluriannuelles attribuées au cours de l'exercice	-	-
▪ Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)	-	-
▪ Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 6)	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>9 000</b>	<b>23 000</b>

Application de l'article L 621-18-3 du Code Monétaire et Financier.  
 Recommandation de l'AMF relative à l'information à donner dans les documents de référence sur les rémunérations des mandataires sociaux.

**Tableau 2**

<b>Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social</b>				
Jean-Pierre SALLES	<b>Exercice 2014 (en euro)</b>		<b>Exercice 2015 (en euro)</b>	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe	-	-	-	-
Rémunération variable annuelle	-	-	-	-
Rémunération variable pluriannuelle	-	-	-	-
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	6 000	6 000	8 700	8 700
Avantages en nature	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>6 000</b>	<b>6 000</b>	<b>8 700</b>	<b>8 700</b>

<b>Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social</b>				
Henri GHOSN	<b>Exercice 2014 (en euro)</b>		<b>Exercice 2015 (en euro)</b>	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe	-	-	11 000	-
Rémunération variable annuelle	-	-	-	-
Rémunération variable pluriannuelle	-	-	-	-
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	9 000	9 000	12 000	12 000
Avantages en nature	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>9 000</b>	<b>9 000</b>	<b>23 000</b>	<b>12 000</b>

Application de l'article L 621-18-3 du Code Monétaire et Financier.  
 Recommandation de l'AMF relative à l'information à donner dans les documents de référence sur les rémunérations des mandataires sociaux.

**Tableau 3**

<b>Tableau sur les jetons de présence et les autres rémunérations perçues par les mandataires sociaux non dirigeants</b>		
Mandataires sociaux non dirigeants	<b>Montants versés au cours de l'exercice 2014 en euro</b>	<b>Montants versés au cours de l'exercice 2015 en euro</b>
<b>Philippe de LOGIVIERE</b> Jetons de présence Autres rémunérations	3 000 -	3 000 -
<b>AVIVA France (représenté par Laurence MITROVIC)</b> Jetons de présence Autres rémunérations	3 000 -	3 000 -
<b>AVIVA Vie (représentée par Philippe TAFFIN)</b> Jetons de présence Autres rémunérations	9 000 -	12 000 -
<b>AVIVA Assurances (représentée par Nelly BERTRAND)</b> Jetons de présence Autres rémunérations	0 -	3 000 -
<b>CPCEA (représentée par Jean-Claude GUIMIOT)</b> Jetons de présence Autres rémunérations	3 000	3 000
<b>Jean-Claude GUIMIOT (représentant permanent de CPCEA)</b> Jetons de présence Autres rémunérations	6 000 -	6 000 -
<b>Jean-Claude CAMPANA</b> Jetons de présence Autres rémunérations	3 000 -	3 000 -
<b>TOTAL</b>	27 000	33 000

Application de l'article L 621-18-3 du Code Monétaire et Financier.  
 Recommandation de l'AMF relative à l'information à donner dans les documents de référence sur les rémunérations des mandataires sociaux.

**Tableau 4**

<b>Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du groupe</b>						
	N° et date du plan	Nature des options (achat ou souscription)	Valorisation des options selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Nombre d'options attribuées durant l'exercice	Prix d'exercice	Période d'exercice
/	N° : - Date : -	- -	- -	- -	- -	- -
<b>TOTAL</b>	-	-	-	-	-	-

**Tableau 5**

<b>Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social</b>			
	N° et date du plan	Nombre d'options levées durant l'exercice	Prix d'exercice
/	N° : - Date : -	-	-
<b>TOTAL</b>	-	-	-

Application de l'article L 621-18-3 du Code Monétaire et Financier.  
 Recommandation de l'AMF relative à l'information à donner dans les documents de référence sur les rémunérations des mandataires sociaux.

**Tableau 6**

<b>Actions attribuées gratuitement à chaque mandataire social</b>						
Actions attribuées gratuitement par l'assemblée générale des actionnaires durant l'exercice à chaque mandataire social par l'émetteur et par toute société du groupe (liste nominative)	N° et date du plan	Nombre d'actions attribuées durant l'exercice	Valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Date d'acquisition	Date de disponibilité	Conditions de performance
/	N° : Date :	- -	- -	- -	- -	- -
<b>TOTAL</b>		-	-	-	-	-

**Tableau 7**

<b>Actions attribuées gratuitement devenues disponibles pour chaque mandataire social</b>			
Actions attribuées gratuitement devenues disponibles pour chaque mandataire social	N° et date du plan	Nombre d'actions devenues disponibles durant l'exercice	Conditions d'acquisition
/	N° : Date :	- -	- -
<b>TOTAL</b>		-	-

Application de l'article L 621-18-3 du Code Monétaire et Financier.  
 Recommandation de l'AMF relative à l'information à donner dans les documents de référence sur les rémunérations des mandataires sociaux.

**Tableau 8**

<b>Historique des attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions</b>				
<b>Information sur les options de souscription ou d'achat</b>				
Date d'assemblée	Plan n°1	Plan n°2	Plan n°3	Etc
Date du conseil d'administration ou du directoire selon le cas	-	-	-	-
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées, dont le nombre pouvant être souscrit ou acheté par :	-	-	-	-
Les mandataires sociaux :				
Mandataire 1	-	-	-	-
Mandataire 2				
Mandataire 3				
Point de départ d'exercice des options	-	-	-	-
Date d'expiration	-	-	-	-
Prix de souscription ou d'achat	-	-	-	-
Modalités d'exercice (lorsque le plan comporte plusieurs tranches)	-	-	-	-
Nombre d'actions souscrites au (...) (date la plus récente)	-	-	-	-
Nombre cumulé d'options de souscription ou d'achat actions annulées ou caduques	-	-	-	-
Options de souscription ou d'achat d'actions restantes en fin d'exercice	-	-	-	-

Application de l'article L 621-18-3 du Code Monétaire et Financier.  
 Recommandation de l'AMF relative à l'information à donner dans les documents de référence sur les rémunérations des mandataires sociaux.

**Tableau 9**

<b>Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers</b>	<b>Nombre total d'options attribuées / d'actions souscrites ou achetées</b>	<b>Prix moyen pondéré</b>	<b>Plan n°1</b>	<b>Plan n°2</b>
Options consenties, durant l'exercice, par l'émetteur et toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, aux dix salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé (information globale)	-	-	-	-
Options détenues sur l'émetteur et les sociétés visées précédemment, levées, durant l'exercice, par les dix salariés de l'émetteur et de ces sociétés, dont le nombre d'options ainsi achetées ou souscrites est le plus élevé (information globale)	-	-	-	-

Application de l'article L 621-18-3 du Code Monétaire et Financier.  
 Recommandation de l'AMF relative à l'information à donner dans les documents de référence sur les rémunérations des mandataires sociaux.

**Tableau 10**

<b>Historique des attributions gratuites d'actions</b>				
<b>Information sur les actions attribuées gratuitement</b>				
Date d'assemblée	Plan n°1	Plan n°2	Plan n°3	Etc
Date du conseil d'administration ou du directoire selon le cas	-	-	-	-
Nombre total d'actions attribuées gratuitement dont le nombre attribué à :	-	-	-	-
Les mandataires sociaux :				
Mandataire 1	-	-	-	-
Mandataire 2				
Mandataire 3				
Date d'acquisition des actions	-	-	-	-
Fin de période de conservation	-	-	-	-
Nombre d'actions souscrites au (...) (date la plus récente)	-	-	-	-
Nombre cumulé d'actions annulées ou caduques	-	-	-	-
Actions attribuées gratuitement restantes en fin d'exercice	-	-	-	-

**Tableau 11**

<b>Dirigeants mandataires sociaux</b>	<b>Contrat de travail</b>		<b>Régime de retraite supplémentaire</b>		<b>Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions</b>		<b>Indemnités relatives à une clause de non concurrence</b>	
	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>
Nom Fonction Date début mandat Date fin mandat	-	-	-	-	-	-	-	-